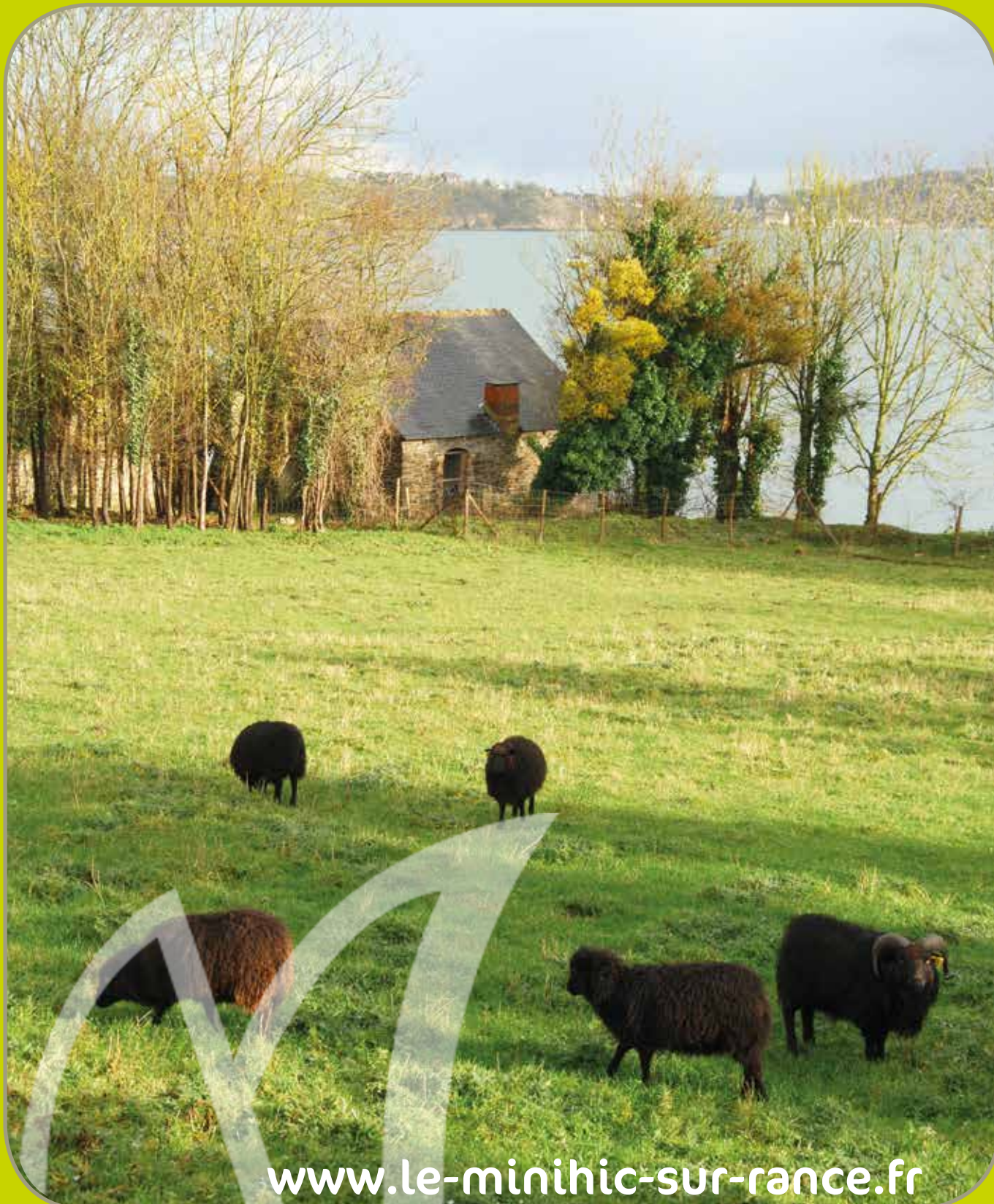




L'ÉDITO DU MAIRE



Bonjour,

Janvier est le mois des vœux. Je souhaite donc à toutes et à tous une année de paix et la santé car comme il est dit : « Quand la santé va, tout va » !

Les projets que nous voulons mener commencent à quitter la phase étude en cette fin janvier.

La construction du bâtiment périscolaire est en cours, les travaux dans les rues sont là. Les trous dans la chaussée aussi, mal inévitable dans la phase intermédiaire des travaux de restructuration.

Nous devons « phaser » les travaux (financement oblige). Après le périscolaire en 2016, le bâtiment des services techniques verra le jour en 2017.

Nous serons alors à mi-mandat. Un point sera fait à ce moment sur nos actions et déjà je peux m'engager sur le fait que toutes nos capacités d'investissement seront destinées à l'aménagement de la voirie : restauration du réseau des eaux pluviales, sécurisation et création de liaisons piétonnes si besoin et globalement mise aux normes de la signalétique routière.

Comme vous le constatez beaucoup reste à faire. Maintenir notre commune accueillante et agréable à vivre est l'affaire de tous. Si la collectivité a la charge des grands travaux, il appartient à chacun d'y apporter sa contribution en respectant son environnement proche, y compris le domaine public.

Merci par avance et au nom de tout le conseil municipal, je vous adresse de nouveau tous nos meilleurs vœux.

Claude RUAUD





INFOS MUNICIPALES

Calendrier des événements 2016.

Vous trouverez ci dessous le calendrier des évènements 2016 programmés jusqu'à fin avril. Comme l'an passé la municipalité publiera courant avril la suite de ce calendrier jusqu'au 31 décembre.

Par ailleurs si vous souhaitez consulter l'agenda des manifestations, spectacles, évènements culturels, marchés etc... ayant lieu sur l'ensemble de la Communauté de Commune de la Côte d'Emeraude et bien au-delà, nous vous invitons à **consulter le site web agendaou.fr**.

A VOS AGENDAS

30 JANVIER 19h30	REPAS DE L'APE « Les Petits Loups »
FÉVRIER 20h30	REUNION des présidents d'associations
28 FÉVRIER 9h - 18h	BRADERIE PUERICULTURE, A.P.E. « Les Petits Loups »
19 MARS 15h	CHASSE AUX OEUFS ET SPECTACLE « Comité des fêtes »
03 AVRIL 9h - 13h	TROC LIVRES TROC PLANTES
17 AVRIL 9h	LA T'RANCE MINIHIC organisée par « Run in Rance »
20 AVRIL 9h	RANDO CORSAIRE
24 AVRIL 8h - 18h	BRADERIE du Comité des fêtes

Collecte des encombrants

Elle s'effectue dorénavant selon 2 modalités :

⇒ **Collecte 2 fois par an :**

- A l'automne et au printemps (en général, mars et octobre)
- Les dates précises seront annoncées dans la presse, les bulletins municipaux, sur le site internet de la CCCE et relayées sur les réseaux Facebook et Twitter.
- Les personnes désirant recourir à ce service sont priées de réserver par téléphone auprès du Pôle collecte et valorisation des déchets.

⇒ **Collecte à la demande (nouveau service)**

- S'effectue toute l'année et sur tout le territoire communautaire
- Uniquement sur réservation téléphonique auprès du Pôle collecte et valorisation des déchets
- Service payant facturé 10€/m³ de déchets

- Les collectes à la demande seront programmées selon les demandes reçues, pas de collecte programmée pour satisfaire une seule demande.

Renseignements :

Pôle collecte et valorisation des déchets

Tél : 02 99 46 11 82

Courriel : secretariat.dechets@cote-emeraude.fr

Collecte des ordures ménagères

BASSE SAISON 1/01 au 3/07 4/09 au 31/12	HAUTE SAISON 4/07 au 3/09
Mercredi	Mercredi/Samedi

RAPPEL : les bacs roulants doivent impérativement être sortis la veille du jour de la collecte. Les bacs non présentés lors du passage du camion seront collectés lors du prochain ramassage.

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

L'association ADMR Bords de Rance propose des prestations auprès des familles, des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap, et leur apporte une aide pour les actes essentiels de la vie.

Une aide et un accompagnement des familles !

Ponctuellement ou quotidiennement, vous pouvez compter sur nous pour prendre soin de vos enfants. Nos services à domicile vous permettront de concilier vie familiale, professionnelle et sociale.

L'Association ADMR peut assurer des gardes d'enfants, accompagner les enfants à l'école, intervenir sur des horaires atypiques ou assurer l'entretien de votre logement ou du linge (repassage).

Accompagner pour préserver l'autonomie !

Pour mieux vivre chez vous, plus autonome, nous vous accompagnons dans les actes de la vie quotidienne au travers d'une gamme de services adaptés à vos besoins.

L'association assure des prestations d'aide au ménage et repassage, aide au lever et/ou coucher, aide à la toilette, aide au repas, aide aux courses et entretien du logement.

Des bénévoles actifs, des professionnels compétents !

Une équipe de bénévoles anime l'association, fixe les orientations politiques, participe à la mise en œuvre de nouveaux projets et assure des visites au domicile des personnes aidées afin d'évaluer la qualité du service rendu.

Des professionnels qualifiés interviennent au sein de votre domicile. Formés, ils participent régulièrement à des séances de travail et de coordination afin de répondre au mieux à vos besoins et attentes.

N'hésitez pas à vous renseigner. Le secrétariat et l'équipe associative se tiennent à votre entière disposition pour construire avec vous une réponse adaptée à vos besoins.

Contact : Association ADMR Bords de Rance
14 rue du Grand Ruet 35870 LE MINIHIC SUR RANCE
Tel : 02/99/88/67/75
Mail : bordsderance.asso@admr35.org

Cimetière

Depuis deux ans, par décision municipale, une procédure d'identification des tombes réputées en état d'abandon a été engagée.

Une fiche d'information avec les numéros de concessions est affichée à l'entrée du cimetière et en mairie ; des avis sont déposés sur ces tombes. Les familles concernées disposent de trois ans pour se manifester auprès des services municipaux.

La procédure engagée permettra de libérer des emplacements dans l'ancien cimetière.

Les personnes désirant acquérir une de ces concessions peuvent venir se renseigner en mairie.



Pour une bonne distribution de votre courrier

La commune s'est engagée dans une opération de numérotation des habitations situées dans les lieux dits.

Vous disposerez d'une adresse complète composée d'un nom de voie ou de lieu-dit et d'un numéro. Utiliser cette adresse complète sera la garantie pour chacun de rendre les livraisons à domicile plus sûres et plus rapides, de faciliter l'accès aux services à domicile, d'accélérer l'arrivée des secours en cas d'urgence, mais aussi de recevoir son courrier dans de bonnes conditions.

Quand votre adresse sera précisée par un numéro, communiquez-la largement ! Et surtout mémorisez-la rapidement de façon à la donner spontanément si vous devez composer le 18 ou le 15. Elle fera gagner de précieuses minutes aux services de secours !

La Poste vous remettra des cartes « changement d'adresse » que vous pourrez expédier, sans les affranchir, à vos principaux correspondants.

Pensez également à :

- **avoir une boîte aux lettres normalisée** (de marque NF pour une meilleure garantie) qui permet au facteur d'y déposer aussi bien des colis que des lettres.
- **faire une procuration** : La Poste vous invite à donner procuration à une personne de confiance qui pourra réceptionner pour vous une lettre recommandée ou un colis contre signature, si vous êtes absent.



URBANISME - TRAVAUX - VOIRIE

REALISATIONS 2015

Chemin des Murets : Réaménagement des eaux pluviales, création d'un caniveau central et enrobé.

Rue des Rochettes : Réfection complète de la voirie

Rue du Château : Aménagement du carrefour rue du Château/ rue du Moulin de Garel

EN COURS ou à VENIR

Rue de la Croix Rouge et de la Ville Rochelle : Des travaux importants ont commencé début janvier rue de la Croix Rouge, ils se poursuivent par des travaux de même nature rue de la Ville Rochelle.

Ils se dérouleront en deux temps. Tout d'abord il sera procédé au réaménagement du réseau des eaux pluviales, l'objectif étant de les diriger vers la grève de la Gauthier. Actuellement une partie importante de ces eaux, principalement celles de la Ville Rochelle s'écoule en direction des secteurs des Pissais puis du Bignon. Ensuite la chaussée sera réhabilitée puis enrobée.

L'ensemble de ces travaux devrait être terminé pour Pâques sous réserve que la météo du premier trimestre se montre suffisamment clémente.

Rue du Maréchal Leclerc : Au cours de l'année 2015, les réseaux (électricité, téléphone) ont été effacés. Les éclairages publics ont été changés. La prochaine étape consistera à réaliser en 2016 une étude et à programmer la réfection du réseau des eaux pluviales de cette voie. Celle-ci s'avère assez complexe mais est rendue nécessaire par l'étendue des problèmes qui se posent actuellement lors des périodes orageuses.

La phase finale de l'aménagement de la rue du Maréchal Leclerc, la réfection de la chaussée sera programmée au cours du premier trimestre 2017. Ces délais nous permettront d'optimiser le montant des subventions auxquelles nous pouvons prétendre ainsi que son financement.

Le bâtiment multi-fonctions : Aujourd'hui, notre commune ne dispose que de la salle Philippe de Dieuleveult pour permettre aux associations d'y réaliser toutes leurs activités.

S'y côtoient la cantine scolaire, les activités périscolaires et associatives (animations, sport, fêtes, assemblées), etc. Cela pose des problèmes de co-activités et de risques sanitaires pour la cantine.

Le conseil municipal a donc décidé de construire un bâtiment qui va permettre de créer de nouveaux espaces d'activités avec priorité à la vie scolaire. Il est conçu pour permettre une grande flexibilité.

Situé face à l'école, à la place de l'ancienne « supérette », le bâtiment de 350 m², doté d'un accès central, comprend 2 ailes dont une avec une cloison séparative amovible permettant de la diviser en 2 petites salles si nécessaire.

Le bâtiment étant situé en zone protégée par les ABF en raison de la proximité avec la Chapelle du Houx, l'architecture a été particulièrement soignée par le cabinet rennais 56S. Les pignons sont totalement en double vitrage pour apporter un maximum de lumière, la façade sur rue est habillée en pierre de granit, la toiture est en ardoise naturelle. Le bâtiment respecte les nouvelles normes d'isolation (classement BBC).

Pour préparer l'implantation, la démolition de la « supérette » a été exécutée par les employés communaux, la livraison étant prévue à l'automne 2016.

La municipalité a sollicité des subventions, au titre du Plan de Relance de l'État de 2015 et de la Dotation de l'État pour les Territoires Ruraux.

Par mesure de sécurité, pendant 3 mois environ, pour les phases gros oeuvre et couverture, la rue du Sous-Lieutenant Artur sera fermée à la circulation le long de l'école maternelle. L'accès au parking de l'école se fera par le sud, côté cimetière, après suppression provisoire du sens interdit.



Les services techniques:

La construction de nouveaux services techniques s'avère nécessaire depuis plusieurs années. Deux études antérieures n'ayant pu être réalisées, le besoin se fait aujourd'hui encore plus pressant. Nous avons donc lancé un projet dans ce sens. Celui-ci est en passe d'aboutir et un permis de construire sera déposé lors du premier trimestre 2016. Les travaux devraient débuter au début de l'année 2017, certes plus tard que nous le souhaitons mais une fois encore le réalisme budgétaire s'impose.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Avancement de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

2015 : constat et projet

Le diagnostic de territoire, l'évaluation initiale de l'environnement et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont fait l'objet d'une présentation et d'un échange avec le public lors de la réunion publique qui s'est tenue le 02/07/2015 salle Ph. de Dieuleveult.

Le PADD, pièce constitutive du PLU, correspond au projet des élus, document qui exprime les objectifs de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme pour les 10 - 20 ans à venir. Il a fait l'objet d'un débat au sein du conseil municipal le 08/10/2015.

Hiver-Printemps 2016 : mise en forme règlementaire

Ces premières étapes vont permettre à l'équipe municipale d'aboutir à la classification des différentes zones (constructibles, à urbaniser, naturelles, agricoles, etc.) ainsi qu'au règlement qui leur est applicable. Une nouvelle réunion publique sera programmée pour présenter ce travail et recueillir les avis, observations.

A la fin du printemps, le projet de PLU devrait donc être arrêté en conseil municipal.

Automne-Hiver 2016 : enquête publique et validation

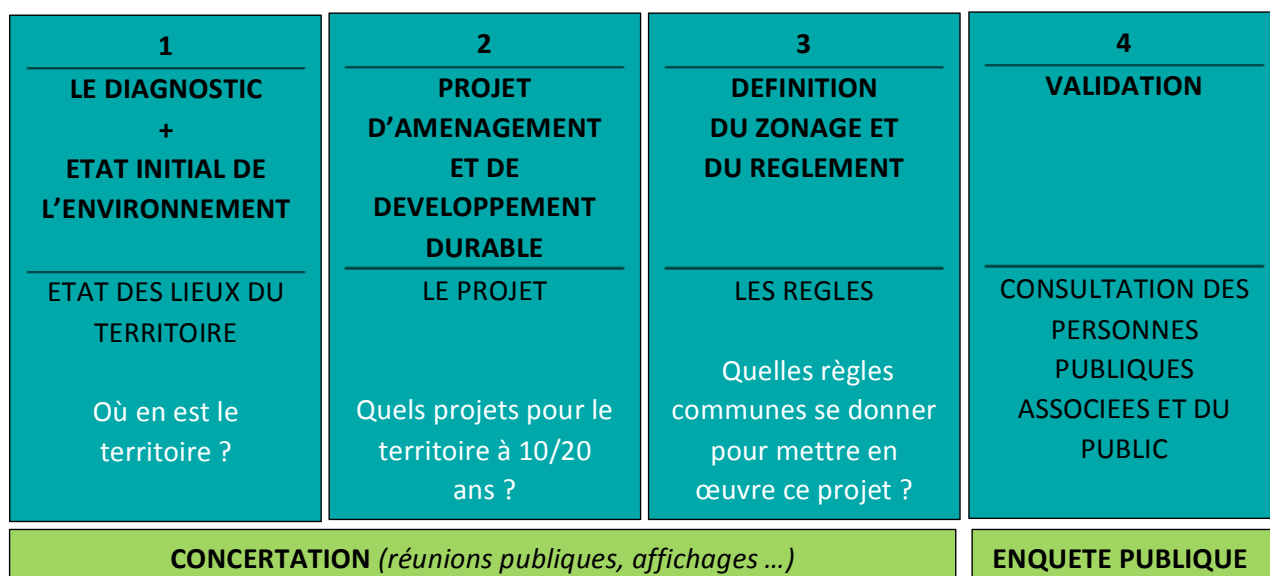
Après l'arrêt du PLU, une enquête publique sera réalisée sous la responsabilité d'un commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif. Cette enquête a pour but de recueillir les dernières remarques des habitants, de les retenir ou non en fonction de leur pertinence vis-à-vis de l'intérêt général. Le projet est ensuite travaillé une dernière fois par l'équipe municipale au vu du rapport du commissaire enquêteur. C'est à la fin de toutes ces étapes que sera approuvé le nouveau PLU par le conseil municipal.

Suivre la procédure de révision du PLU

Pour suivre l'actualité du PLU, vous pouvez vous reporter au site internet de la commune, aux panneaux communaux, aux réunions publiques et aux comptes-rendus des conseils municipaux.

D'autre part, un classeur est à votre disposition à l'accueil de la mairie comprenant les délibérations, les éléments transmis par les services de l'Etat pour prise en compte dans le PLU (porter à connaissance), diaporama-réunion publique, éléments de presse et un registre pour inscrire vos remarques.

LES ETAPES DE LA REVISION



Où en est la procédure pour notre futur PLU ? L'étude se situe à la phase 3.

ENVIRONNEMENT

Association Les Voies Vertes de la Côte d'Émeraude

Les Voies Vertes de la Côte d'Émeraude est une association de La Richardais qui a décidé de participer à toute action en faveur de l'environnement sur le territoire de la Communauté de communes, en associant en priorité les enfants des écoles.

Depuis une quinzaine d'années, ce sont les déplacements doux qui ont été les principales actions. Plus récemment, c'est un verger conservatoire de pommes à cidre et pommes à couteaux qui a vu le jour à La Richardais, bordé d'une haie bocagère et occupé par 2 ruches.

En 2015, l'association a décidé de réaliser du jus de pommes. Pour cette première, les pommes étaient issues des pommiers des jardins privés et d'un espace public de notre territoire. Plusieurs communes de notre Communauté ont en effet des vergers, qui participent à la sauvegarde du patrimoine pomologique de notre secteur et permettent une valorisation de ces fruits.



Du jus de pomme au Minihic sur Rance

Aux alentours de la Toussaint, les pommes ont pu être pressées à la **ferme du Rivage**, au Minihic sur Rance. M. le maire nous a accueillis dans ce lieu qui n'attend que de revivre. Le pressoir a été remis en état par une poignée de bénévoles et mis à notre disposition. Il fonctionne très bien. La pasteurisation des 200 litres de jus obtenu a également pu se faire dans un des bâtiments de la ferme.

Un peu de technique : faire du jus de pomme n'est pas difficile mais nécessite le respect de quelques règles précises. Afin de se débarrasser des feuilles, des brins d'herbes, de la terre et des grains de sable, les pommes sont soigneusement triées et lavées avant broyage. Le



pressage doit être effectué dans la journée et dans les 24 heures qui suivent il faut pasteuriser à 76°C, puis garder le précieux jus dans une bouteille bien propre avec une capsule stérilisée. La pasteurisation réussie, le jus peut se garder plusieurs années, mais cela n'est pas utile car l'année suivante, on en refait d'autre !

Pour ce qui concerne notre cru 2015, le jus de pomme est offert aux municipalités de la Communauté de communes qui ont fourni des pommes. Le but est de sensibiliser à cette boisson réalisée avec des fruits très présents sur notre territoire et trop souvent oubliés. Le jus de pomme, froid ou chaud, ainsi que le cidre peuvent être proposés à l'occasion des vins d'honneur.

Nous espérons poursuivre cette activité l'an prochain, en l'étendant à tout particulier qui apportera ses pommes.

Denis Riaud, Président des Voies Vertes de la Côte d'Émeraude



Parc de la mairie

Comme vous avez pu le constater, le Parc de la mairie s'aménage et prend de nouvelles formes.

Le projet s'est construit conjointement avec le conseil des Aînés et une commission d'élus. Le député M. Lurton nous a octroyé une subvention pour financer ces aménagements à travers la réserve parlementaire.

Le Jardin se décline en trois zones et les travaux se dérouleront jusqu'à l'été 2016.

La première zone en haut jardin de la mairie est une esplanade dédiée aux diverses manifestations. Elle est entourée d'un enrochement paysager agrémenté de plantes de rocailles, mettant en valeur la vue offerte sur la Rance.

La seconde zone (centrale), inspiré du « Jardin du OUI », est constituée de bacs floraux aménagés sur un terrain stabilisé. La configuration des allées et des différents bacs permet aux personnes à mobilité réduite de circuler librement. L'aménagement de certains bacs pourrait être géré par des associations.

La troisième zone en bas du jardin sera dédiée aux petits avec un espace de jeu pour enfants de 2 à 12 ans et aux grands avec un nouveau terrain de boules.

L'ensemble de ce parc sera aménagé afin que toutes les per-



sonnes puissent y accéder (fauteuils roulants, poussettes...). Le cheminement ne sera réalisé qu'une fois toutes les structures installées. De nombreuses plantations paysagères, ainsi que des bancs et tables sont également prévus.

La commission des Aînés et les élus remercient toutes les personnes qui s'intéressent à ce projet et en particulier les agents communaux qui réalisent ces travaux.

Les travaux sont suspendus pendant la période hivernale.

Le désenvasement de la Rance (Association Rance-Environnement)

Que s'est-il passé en 2015 ?

Février : Vidage du piège à sédiments du Lyvet

Creusé entre octobre 2000 et mars 2001, comblé en 2004, le piège a été vidé fin février 2015, soit onze ans après qu'il a été rempli.

65 000 m³ de vase en ont été extraits et envoyés dans 8 ha de lagunes de dessalement creusées à cet effet à St Samson sur Rance. A l'heure actuelle le piège est à nouveau quasiment plein, alors que le vidage des lagunes n'est prévu que dans deux ans, et qu'il y a des inquiétudes sur la possibilité de respecter la teneur résiduelle en sel imposée par l'administration pour utiliser les sédiments comme amendement agricole.

Ceci montre l'intensité de l'envasement de la Rance à l'heure actuelle et l'insuffisance de cette opération pour permettre une maîtrise sérieuse de l'envasement de la Rance.

Mars : Adhésion du Minihic au « Collectif des communes Estuaire Rance »

Le collectif estuaire Rance créé le 24 juin 2014, regroupe 14 communes riveraines de la Rance désireuses - en s'appuyant sur les travaux de la commission estuaire Rance - de constituer une force de demande légitime vis-à-vis des pouvoirs publics au sujet de l'envasement de la Rance. Son objectif est d'obtenir la décision de mettre en place un plan de gestion

pérenne des sédiments réalisant un compromis acceptable entre l'exploitation de l'usine marémotrice et la réhabilitation partielle de l'environnement initial de l'estuaire. Cette décision ne peut être prise que par les acteurs signataires de la convention de concession c'est-à-dire par l'État en liaison avec son concessionnaire l'EDF.

Mai : La conférence du Minihic le 19 mai

Salle Philippe de Dieuleveult, Henri Thébault a donné le 19 mai une conférence intitulée « Réhabilitation de l'estuaire de la Rance, vérités et contre-vérités ». Un public très nombreux et attentif s'est déplacé pour écouter les propos du spécialiste des phénomènes d'envasement en Rance, ce qui montre l'intérêt que portent les riverains à ce sujet et l'inquiétude qui est la leur. Durant deux heures, Henri Thébault a une nouvelle fois démontré par une approche scientifique que les impacts environnementaux de l'usine marémotrice sur l'estuaire sont minimisés.

Juin : Changement de gouvernance à COEUR

L'Assemblée Générale du 26 juin dernier a renouvelé le Conseil d'Administration et mis en place un nouveau bureau présidé par Didier Lechien maire de Dinan, assisté dans le collège des élus par deux vice-présidents : Jean Francis Richeux, maire de Saint-Père-Marc-en-Poulet, et Didier Giffraïn, adjoint à l'environnement et aux affaires maritimes de Plouër sur Rance et l'un des deux porte-paroles du collectif estuaire Rance.



Cette nouvelle gouvernance de COEUR (Comité Opérationnel Élus Usagers de la Rance) émanant du collectif estuaire Rance, s'est donné pour objectif d'obtenir des autorités compétentes la mise en œuvre des actions suivantes :

- un désenvasement d'urgence de 750 000 m³ de vase en 5 ans, correspondant au reliquat du contrat de baie, inachevé à ce jour.
- un désenvasement régulier de 100 000 m³ de vase par an, pendant les 20 années suivantes.

Ces actions, préconisées par la commission estuaire Rance et promues par Rance-Environnement, adoptées en 2014 par le collectif estuaire Rance et maintenant reprises par le nouveau bureau de COEUR, permettraient de faire reculer l'envasement de la Rance et d'amener l'estuaire dans un état satisfaisant à l'expiration de l'actuelle convention de concession (2041), facilitant ainsi son renouvellement et le maintien d'une production d'énergie renouvelable.

Octobre : Lettre ouverte de Rance-Environnement à COEUR

Fidèle à sa mission de promotion, de stimulation et de suivi des actions liées au désenvasement, Rance-Environnement a adressé une lettre à COEUR pour lui faire part de l'impatience des riverains et de leur attente d'une mise en œuvre rapide de ces actions.

Rance-Environnement y a également fait part de sa vi-

gilance et de sa détermination à faire avancer la cause de l'estuaire de la Rance, par tous les moyens dont elle dispose. Cette lettre est disponible sur le site de l'association.

Novembre : Mission confiée au Sous-préfet de Dinan

Notre association est informée par un courrier du Préfet de Région M. Patrick Strzoda qu'il a missionné le Sous-préfet de Dinan M. Michel Laborie pour être l'interlocuteur privilégié de l'État en vue de la mise en œuvre d'une gestion pérenne des sédiments de la Rance.

Actuellement :

Depuis novembre, Rance-Environnement ainsi qu'Henri Thébaud animateur-rapporteur de la commission estuaire Rance participent au groupe de travail constitué par COEUR pour accompagner sa demande d'extraire 750 000m³ de sédiments en 5 ans, puis 100 000m³ par an pendant 20 ans.

Conclusion :

L'année 2015 aura été une année de transition porteuse d'espoirs. Rance-Environnement fera tout ce qui est en son pouvoir pour que ces espoirs ne soient pas déçus et continuera à informer les riverains de l'évolution de la situation.

Association Rance-Environnement
www.rance-environnement.net



Le piège à vase de Lyvet

L'ÉCOLE

Les Temps d'Activité Périscolaire

Applikée en septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires a subi quelques changements à la rentrée 2015.

Première nouveauté 2015 : nous avons rédigé un PEDT (projet éducatif territorial) dont vous trouverez l'intégralité sur le site de la mairie (le-minihic-sur-rance.fr). Ce projet validé par l'inspection académique fixe les principaux objectifs à poursuivre pour l'ensemble des acteurs.

Seconde nouveauté de la rentrée 2015 : les grandes sections ont rejoint les primaires pour les activités.

Les enfants des petites, moyennes sections sont pris en charge par les ATSEM.

Après une répartition sur deux après midis, nous avons opté pour une organisation sur une seule demi-journée, c'est à dire le vendredi après-midi ; les horaires de la semaine se répartissent de la façon suivante :

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-8h35	Garderie périscolaire	Garderie périscolaire	Garderie périscolaire	Garderie périscolaire	Garderie périscolaire
8h45-11h45	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire
11h45-13h20	Pause méridienne	Pause méridienne	11h45-12h30 garderie périscolaire	Pause méridienne	Pause méridienne
13h15-13h30	accueil sieste	accueil sieste		accueil sieste	accueil sieste
13h30-16h30	Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	TAP*
16h30-18h45	Garderie / étude	Garderie / étude		Garderie / étude	Garderie / étude

*HORAIRES du Vendredi après -midi

13H15-13H45	Temps libre (récréation, pause, lecture, jeux....)
13h45-14h45	Activité périscolaire 1
14h45-15h15	Pause, récréation, changement de groupe, de lieux
15h15-16h15	Activité périscolaire 2
16h15-16h30	Retour école, remise aux parents.....

Les intervenants pour l'année scolaire 2015-2016 sont : Marc Nodari pour le multisports, Yves Lemasson pour le théâtre, Caroline Thomazeau pour le yoga, Angèle Cadiou et Johnny Jacobs pour la musique, Nelly Pichavant pour les jeux de société ; des lectures sont proposées par l'association « Lire et faire lire ».

Quelques remarques ou commentaires d'enfants recueillis lors des TAPS : LOLA de grande section « C'est génial les Taps ». TIM et NOA « Moi j'adore le handball ; c'est amusant » ou encore YELINA « J'ai appris plein de choses sur le handball ». GUSTAVE « J'aime bien le dribble ». MARCEL « J'aime les TAPS parce qu'on fait plein de choses » ou CHARLES en CM2 « il y a moins de travail à l'école ». MATEO et AXEL « J'aime le sport avec Marc » et HUGO « [...] une heure c'est pas assez long. Surtout pour le sport ! ».

« Le Yoga c'est trop bien, c'est génial ; c'est pour apprendre les postures (HÉLOÏSE), pour apprendre à être calme, et chanter en sanskrit (MAËLLA) et faire de l'humour. » (ABILEEN)

« Je sais faire Makarasana : la posture du crocodile (LOUISE), Surya Namaskara : la salutation au Soleil (ELLA), Padmasana : la posture du lotus (VALENTINE), le chien et le cobra (Amélie) « Le lion parce que c'est marrant. » (APOLLINE) et le « papillon » (TITOUAN) « Sarvangasana : la chandelle » (ZOË) ; et tous les enfants d'ajouter « Ketshari : la position de la langue qui permet de rester en silence ».

« Le Yoga m'apprend à faire des mandalas en commençant par le centre. » (OLIVIA), « C'est un moment de détente les mandalas. » (LENA et ELLA) « Le Yoga, ça détend, ça apaise, ça fait s'endormir. » (AMÉLIE et VALENTINE)

A travers le jeu et la découverte mais aussi l'apprentissage de la bienveillance envers soi-même et les autres, l'atelier Yoga-Mandala met à la portée des enfants les bienfaits du Yoga afin qu'ils puissent bénéficier au quotidien de ce qu'ils apprennent.

D'autres avis :

« La musique c'est bien, on découvre tous les instruments. On découvre aussi la passion des gens qui en font. C'est super, on découvre tous les secrets de la musique », (AMELIE) CM2

CLÉMENCE « Si on pouvait faire encore du théâtre... et AGLAË : On en ferait tout le temps ».

On termine avec MAEL qui dit : « Après on est en week-end end et comme ça on peut souffler un peu plus tôt. Il n'y a pas école le lendemain » et NATHAN « On a décidé que ce soit le vendredi et on a fait un bon choix ».

Un peu de négatif tout de même...

GABRIEL et CELIA « Les TAPS c'est trop fatigant ». HUGO « Je n'aime pas le handball. Je préfère les activités manuelles » JULES « Je n'aime pas le handball. Je préfère écouter des histoires »



FETE DE NOËL

Dynamisme, énergie, interaction avec le jeune public, sont les mots qui qualifient le spectacle « Ricardo ne raconte que des histoires » offert aux enfants de l'école par la municipalité. De nombreux enfants accompagnés de leurs parents ont répondu présents.

Puis le père Noël a fait son apparition pour faire sa distribution de bonbons, pendant que leurs parents dégustaient un excellent vin chaud préparé par un parent d'élève.

L'APE « Les Petits Loups » a également offert un goûter et tenu son traditionnel marché de Noël.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES à Saint-Malo

ROUXEL Tyronn	08/02/2015
LOPIS Titouan	18/02/2015
BOURGE Agathe	14/05/2015
LE SCOUR Basile	22/06/2015
DELAMAIRE Léandre	20/07/2015
MORDEL DESESBATS Anna	31/10/2015
ROUSSEL LEFLOCH Keylia	17/11/2015

NAISSANCES à Dinan

FOURIEZ Maïly	06/12/2015
---------------	------------

MARIAGES

BUCHOUX Yves et ALLAIN Florianne	24/01/2015
DABROWSKI Matthieu et DEMARCHE Sophie	09/05/2015
LOPIS Antoine et LE FLOCH Lucie	09/05/2015
PORCHER Ludovic et BASTIDE Agnès	15/05/2015
CAREIL Simon et MARCHAL Maud	16/05/2015
JOLLY Camille et BAUDELOT Luc	23/05/2015
BRASSELET Jérôme et DAHINDEN Marine	20/06/2015
MOREL Patrick et LATAPIE Isabelle	27/06/2015
LEFRANÇOIS Jérôme et POTVIN Monik	29/06/2015
POYET Matthieu et NELSON Eva	18/07/2015
LOCURATOLO Rémy et CHAPUIS Sylvia	07/11/2015
BRUNEAU Julien et LIZÉ Anne	28/11/2015
TROU Maxime et JOLY Camille	31/12/2015

DÉCES

DAVIÈRE Philippe	08/01/2015
GARNIER Emile	27/01/2015
GUÉNAL Michèle Épouse LHOTELIER	27/01/2015
DOAT Henri	22/02/2015
LUCAS Michel	31/03/2015
DOUBEL Jean-Frédéric	29/04/2015
DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN Alban	16/07/2015
LEBERGÉ Simone Veuve HURDIEL	29/07/2015
COURSIERE Gérard	20/08/2015
BASTARD Monique Veuve CHARLOT	14/09/2015
LE MIRE Christiane Veuve BASTIDE	09/10/2015
DOUET Robert	23/12/2015

Maison de Retraite

RIZOU-DALBUSSET-SABRAN Maurice	02/01/2015
PETIT Marcel	04/01/2015
ROUXEL Jean	05/01/2015
SCHNEIDER Joséphine Veuve LEFEUVRE	02/03/2015
DUVAL Jean-Claude	09/04/2015
MENGUY Marie Veuve GRALL	15/05/2015
NEUBER Eva Veuve MAY	28/05/2015
DENNYEL Madeleine	26/05/2015
GOULÉ Espérance Veuve LIOT	02/06/2015
BOUCLY Charles	06/06/2015
ROBERT René	22/07/2015
SAVIDAN Louise	01/08/2015
LEMORE Christiane Veuve COLIN	08/08/2015
MAY Bernard	17/08/2015
JEGU Marie Veuve HAMON	31/08/2015
RENAULT Roberte Veuve LE FLOCH	08/09/2015
HERVO Annick Veuve NEUVILLE	14/09/2015
GERVAIS Maurice	02/10/2015
LEMAREQUIER Marcelle Veuve LE MEUR	04/10/2015
PICHONET Marceline Veuve QUINIO	24/10/2015
AUDREN DE KERDREL Edwina Veuve BRUNT	29/10/2015
REBOTIER Jean	07/11/2015
NUGUE Juliette Veuve LE GRAND	22/11/2015
LE SAUX Renée Veuve LE FUR	26/11/2015
MARCHADOUR Yvonne épouse RENAULT	12/12/2015

VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNALE

LES AMIS DE LA BAIE DE LA LANDRIAIS

L'association a tenu son assemblée générale annuelle le mardi 29 Décembre à 18h30 salle de Dieuleveult au Minihic sur Rance

Cette réunion d'information ouverte à tous a permis d'échanger sur le bilan de l'année 2015 et les projets pour 2016. Un diaporama sur l'arrivée de NAN plan Fife de 1896 classé monument historique et un échange avec son propriétaire skipper Philippe Menhinick étaient également au programme. L'association Steredenn a fait le point d'avancement du chantier des perrés. La réunion après l'élection des membres du CA a été suivie d'un pot de l'amitié. Le programme des manifestations 2016 sera publié en avril sur la plaquette des manifestations éditée par la municipalité.



ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Saison 2014-2015 : un bilan mitigé

La saison 2014-2015 a été tristement marquée pour les chasseurs du Minihic par la disparition de l'une des figures les plus attachantes et les plus discrètes de l'ACCA. Le souvenir de Francis Chevalier restera celui d'un homme bon et paisible, que ses collègues et amis appréciaient.

Le bilan de l'ACCA de cette année ne restera pas dans les annales, sauf peut-être pourles sangliers qui, après les ravages laissés sur quelques pelouses de particuliers ou champs de maïs minihicois, ont su tromper la vigilance des chasseurs.

Il est par contre réjouissant de constater que, malgré quelques cas de « trichomonose » l'an dernier, les pigeons réussissent une reproduction correcte. Pour tout ce qui est petit gibier -lapin, lièvres, faisans, perdreaux- autant d'ailleurs que pour les petites espèces non chassables de nos espaces, nous devons maintenir les prédateurs à distance et mettre hors de nuire une partie des nuisibles. C'est actuellement le cas des pies et corbeaux qui s'activent dans les haies et les arbres à la recherche des nids de pigeons, merles, tourterelles et tous les passereaux à leur portée pour se nourrir des œufs et des petits. Nos cages -trop peu nombreuses mais efficaces -sont très demandées et donnent satisfaction aux gens qui les utilisent.

On nous signale par ailleurs la vue de quelques couples de faisans (en attendant les couvées ?) et le retour de quelques lapins à des endroits inhabituels. Nous le prenons comme un signe encourageant à ne pas « baisser les armes » pour capturer quelques fouines et renards dont les populations sont maintenues pour l'instant à un niveau raisonnable. Nous rappelons à cet égard que les activités de piégeage sont réglementées par les pouvoirs publics et les coordonnées du piégeur disponibles en mairie.

BIBLIOTHÈQUE

De nouveaux ouvrages sont à votre disposition dans votre bibliothèque. Quelques titres :

- Today we live
- L'Homme qui fuyait le Nobel
- Intérieur nuit,

Côté romans et livres en gros caractères :

- Ça peut pas rater!
- L'or de Malte....etc

Des albums de Noël pour les plus jeunes et également la nouvelle histoire des p'tites poules.

N'oublions pas les BD toujours bien accueillies par nos lecteurs.

Nous terminons en faisant un appel aux dons de livres en Anglais. Merci de déposer vos ouvrages aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Les bénévoles vous souhaitent une bonne année 2016.

Isabelle FANIEN-HUTEAU Coordinatrice





CHAPELLE SAINTE-ANNE - SAINT-BUC

Sans fausse modestie, nous croyons que la chapelle St Buc a rempli son office en 2015 :

Les **deux messes traditionnelles** de St Joseph le 19 mars et de Ste Anne le 26 juillet ont réuni ceux qui connaissent ces dates et apprécient de pouvoir se recueillir dans un lieu intime et priant.

Les « **Mercredis de St Buc** », conférences et concerts, et la **sortie « patrimoine »** ont attiré et surpris ceux qui s'y sont rendus. Malgré la surabondance des propositions culturelles de la côte en été, la programmation de la chapelle trouve sa place grâce à son éclectisme et sa recherche de qualité.

La communication se fait principalement par newsletter (inscription sur le mail : saint.buc@gmail.com). Elle est aussi portée par les journalistes locaux que nous remercions pour leur soutien.

Nous mettons tout en œuvre dès à présent pour préparer l'été 2016. Sans changer un modèle qui « gagne », nous essaierons de vous offrir quelques surprises :

- Une chapelle entretenue et un enclos redessiné en accord et avec l'aide de la mairie, propriétaire des lieux.
- Une communication renforcée
- Un programme dont la qualité dépend de nos moyens financiers constitués presque exclusivement de vos fidèles ou nouvelles adhésions.

Sur le site de la chapelle, <http://www.saint-buc.fr/>, vous retrouverez toutes les informations nous concernant.

Puisse cette année 2016 faciliter la réunion autour de vous des gens qui vous sont chers et que Ste Anne et St Buc réunis eux aussi veillent sur vous tous.

Votre Equipe dévouée et Chantal Dehaye sa présidente.



REPAS DES AÎNÉS

Pour cette année 2015, quatre-vingt-quinze convives ont festoyé ensemble autour de jeux, chants et danses.

Nos grands Aînés de cette journée, Mme Nedelec et M. Lucas, sont des résidents de la maison de retraite.

Nous remercions toutes les personnes qui ont permis de rendre cette manifestation aussi agréable et conviviale. Notre souhait serait de donner, à ceux qui n'ont pas encore osé venir, l'envie de nous rejoindre. Toutes les suggestions pour organiser cet événement festif sont les bienvenues.

CLUB LES AJONCS

L'année 2015 est un excellent cru pour notre association !

Effectifs en hausse : après l'Assemblée générale, au lycée hôtelier de Dinard, 140 personnes sont adhérentes au club (+ 19 personnes par rapport à la saison précédente).

Activités nouvelles :

❖ Marche rapide et marche douce ont maintenant leur rythme de croisière.

❖ Depuis début septembre une activité gymnastique. Chaque vendredi de 10 h à 11 h, Christelle Lhotelier anime - dans la salle des sports - une séance de gymnastique pour laquelle une quarantaine de personnes sont inscrites.

Compte tenu du réel succès des premières puces couturières, organisées par J. Hamonou et J. Allée, cette manifestation est d'ores et déjà programmée pour le mois de novembre.

La mobilisation du Club pour le Téléthon, grâce à

⇒ La tenue des « puces couturières » et la vente de travaux manuels du club,

⇒ La recette du goûter du 3 décembre,

⇒ La marche sur les chemins du Minihiac, commentée par Réginald Robin,

⇒ Les jeux de société,

⇒ La tombola de la fête de Noël du Club, pour laquelle René Roussel (artiste peintre minihicois) nous a offert une de ses œuvres, a permis de verser 2 377 euros.

2016 commence très fort ! Suite au succès de la gymnastique, nous avons été plébiscités pour organiser une deuxième séance hebdomadaire. C'est chose faite : depuis début janvier, tous les mardis de 10 h 30 à 11 h 30, Christelle anime une séance de « gym ballon ».

Avis aux amateurs ! Renseignements auprès de Dominique Robin 02 99 88 66 90.

Quant à toutes les activités futures, vous trouverez le détail de notre programme sur notre site internet.

N'hésitez pas à

- venir nous rencontrer tous les jeudis de 14 à 18 h – salle de Dieuleveult
- prendre contact avec Jacques Mailfert 02 99 88 56 00 ou Réginald Robin 02 99 88 66 90
- consulter notre site internet : clublesajoncs.e-monsite.com

Le CLUB « les Ajoncs » vous présente tous ses bons vœux pour cette nouvelle année et vous souhaite une année riche de rencontres et d'amitié.

COMITÉ DES FÊTES

2015 fut encore une année riche en événements et les retours que nous en avons eu nous donnent envie de continuer.

Nous allons tenter de faire aussi bien cette année et nous vous proposons de noter quelques dates sur vos agendas :

Le samedi 19 Mars : Spectacle, chasse aux œufs. Le goûter sera offert aux enfants par la maison de retraite

Le dimanche 24 Avril : Braderie

Le samedi 25 juin : fête de la Musique

D'autres événements sont également prévus comme un repas à thème avec soirée dansante, théâtre etc....

Si vous souhaitez participer à l'animation de votre commune et faire partie d'une équipe motivée, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

En attendant, toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une Heureuse année 2016.

Le président, Pascal Brion - 06 30 60 12 56



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Tu as entre 10 et 15 ans ; tu souhaites participer à la vie de ta commune. Tu as des idées pour la faire bouger..

La mairie du Minihic-sur-Rance relance le conseil municipal des jeunes.

Si tu es intéressé(e) tu peux déposer ta candidature à la mairie avant le 29 février 2016 dernier délai.

Tu peux d'ores et déjà réfléchir à certaines idées et nous en faire part.

Nous comptons sur toi

Cordialement

Brion Patricia, adjointe vie associative

TELETHON : EDITION 2015

Cette année, plusieurs associations du Minihic-sur-Rance se sont mobilisées afin de répondre à l'appel de l'AMF.

Au programme : randonnée commentée, jeux de société, tombola, puces couturières avec le club des Ajoncs, balade à vélo en famille avec l'APE Les Petits loups, course nocturne avec Run in Rance.

Les cyclistes de Pleurtuit, la Richardais, Pleslin Trigavou et du Minihic se sont retrouvés le dimanche 29 novembre pour un périple de 65 Kilomètres.

L'ARCA a également organisé une tombola au profit du téléthon lors de sa traditionnelle soirée choucroute.

La collecte de fonds s'élève à 3832€. Merci à tous pour votre participation et votre générosité.



RUGBY RANCE LOISIR

Ca y est, le Rugby au Minihic c'est parti. Chaque jeudi, de 19h à 21h sur le terrain des sports, l'association propose à tous un rendez-vous sportif.

Deux heures de transpiration pour les jeunes ou les moins jeunes, le groupe loisir a pour seul but de se faire plaisir en jouant au rugby. Deux ou trois rencontres « amicales » seront sans doute programmées au printemps 2016.

Ouvert à tous, initiés ou non, soyez nombreux à nous rejoindre. A noter, le rugby loisir est davantage composé de « vétérans », donc pas de plaquage, pas de mêlée poussée, principalement du jeu à la main. Déjà 14 inscrits se retrouvent régulièrement.

Contacts : Nicolas LHOTELIER (07 83 40 77 36) ou Fred GASNIER (07 71 60 78 76). rugbyrance@gmail.com.





ASSOCIATION LES AMIS DU PEINTRE GEOFFROY DAUVERGNE

L'association a vu le jour en 2008 suite à la menace de destruction programmée des œuvres monumentales peintes par l'artiste au CREPS de Dinard.

Elle s'est constituée autour d'un noyau de personnalités du monde des Arts et des Lettres, des frères de l'artiste, et d'habitants du Minihic, Saint-Malo et Pleurtuit où Geo a vécu, faisant le tour des « chapelles » du coin avec de vieux complices tels Jess Hann

et Jean Fanién. On peut voir certaines réalisations telle sa « Tour Dauvergne » avec son impressionnante boîte aux lettres à la colombe en mosaïques, au hameau de l'Écluse, à deux pas du Grand Val.

Après le sauvetage des fresques du CREPS, trois furent offertes à Dinard, Pleurtuit et Saint-Malo. L'association a réussi à obtenir de cette dernière la restauration de nombreuses fresques peintes dans trois écoles de Saint-Servan : Bel Air, Trianon et la Cité.

En 2014, une convention publique de mécénat populaire a été signée par l'Évêque de Rennes, Msgr Souchu, en collaboration avec la Fondation du Patrimoine et



l'Association, pour la restauration de la fresque de Saint-Jean-l'Évangéliste à Saint-Malo.

M. Jean-Louis Tourenne, président du Conseil Général de l'époque, s'est engagé à faire procéder à la restauration complète de la fresque « Les Amazones de la Chouannerie », réalisée au collège Théophile Briant à Tinténiac. Elle devait commencer une fois la rénovation de l'établissement terminée. Les travaux étant

achevés, nous espérons que le nouveau président du Conseil Départemental honorera les engagements de son prédécesseur.

Si vous n'avez pas pu assister au forum des Associations du Minihic-sur-Rance, mais si comme nous, vous êtes sensibles à l'art et à la préservation du patrimoine de notre chère Bretagne, vous pouvez soutenir notre action en adhérant à notre association dont le siège social est au Minihic sur Rance.

Emmanuel Fontaine - 33-35 Rue Du Révérend Père Lebret - Le Minihic-sur-Rance

LES MINIH'BOUTS

Déjà 10 ans ! De nouvelles perspectives aux Minih'bouts.

L'association des Minih'bouts dispose d'un espace adapté, favorisant la rencontre entre assistantes maternelles, enfants de 0 à 3 ans, parents et grands-parents autour du Jeu.

Il permet de rompre l'isolement, de tisser du lien social.

Avec la Maison de Retraite Thomas Boursin et l'association « Bougeons ensemble », des matinées à thème sont organisées : découverte du jardin thérapeutique, construction du lien par la médiation animal, atelier festif « clown », sont autant de moments de partages formidables !

Avec la bibliothèque, des petits plaisirs sont partagés autour des mots d'Isabelle et de son tapis de lecture.

Ouvert en autonomie, familles et professionnels co-animent, mettant en valeur les compétences de chacun pour le bien-être des enfants, en toute simplicité et convivialité. En complémentarité des ateliers sont proposés le mardi par le Relais Assistante Maternel.

Aujourd'hui, l'association des « Minih'bouts » devient structure porteuse d'un projet de soutien à la parentalité : Un lieu d'accueil Enfants-Parents, 0-6 ans, mixte (enfants valides et enfants porteurs de handicap et maladies chroniques).



Venez nous rejoindre pour jouer, partager nos expériences et réfléchir ensemble sur ces activités.

Tous les jeudis matin de 9h30 à 11h30, sur demande pendant les vacances scolaires.

ASSOCIATION « LES MINIH'BOUTS »

Place de l'Église (au-dessus de la bibliothèque)

35870 LE MINIHIC s/RANCE

Tél: 06 82 46 82 89 ou 06 75 33 48 72



Sécurité routière



De nombreux habitants se plaignent de la vitesse excessive de certains véhicules dans le bourg.

Sensibles à ces remarques, nous avons décidé, dans un premier temps et à titre expérimental, de réglementer la circulation en limitant la vitesse à 30 kmh dans les rues suivantes :

La **RD30** sur la totalité de sa traversée du bourg ce qui correspond à la rue du Général de Gaulle.

La **rue du Révérend Père Lebret** sur la RD3 de l'entrée du Minihiic jusqu'à la cale de la Landriaies.

La **rue du Maréchal Leclerc** sur toute sa longueur.

Nous prendrons en compte les conséquences ainsi que les difficultés d'application de ces dispositions avant de les étendre éventuellement à l'ensemble de l'agglomération. Nous envisageons également de revoir la signalétique du bourg afin de l'adapter à nos exigences en matière de sécurité routière.

MAIRIE :

Tél. : 02 99 88 56 15 - Fax : 02 99 88 57 96

Mail : mairie.minihic@wanadoo.fr

Site internet : www.le-minihic-sur-rance.fr

Heures d'ouverture :

Lundi - Mercredi - Vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

Fermeture au public Mardi et Jeudi

Permanences :

Adjoints : Culture - Affaires scolaires et sociales
Mercredi et Vendredi à partir de 14h30 sur RV

Maire et Adjoints : Urbanisme - Travaux - Finances
Le matin sur RV.